

Relations internationales

VARSOVIE, LUNDI 19 SEPTEMBRE 2011

RAPPORT DE LA RÉUNION DES PRÉSIDENTS DE LA COMMISSION DES FINANCES DES PARLEMENTS NATIONAUX DES ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE DU 19 SEPTEMBRE 2011 À VARSOVIE

La première partie de la matinée a été consacrée aux défis et aux perspectives en matière d'intégration de la politique économique européenne ("*economic governance*").

M. Rostowski, le ministre polonais des Finances, a mis en exergue les nombreuses initiatives prises par l'Union européenne depuis la crise bancaire de 2008. Un système de surveillance européen intégré, constitué de trois entités distinctes – chargées respectivement de surveiller les banques, les marchés financiers et les entreprises d'assurances – a été mis en place. Parallèlement, un Comité européen du risque systémique, chargé de détecter précocement les risques, a été mis sur pied. Et sur la base de plusieurs tests de résistance effectués par le régulateur bancaire européen, un certain nombre de banques européennes ont été recapitalisées.

Par ailleurs, une série d'initiatives législatives (le "*six-pack*") ont été prises en vue de la coordination des politiques budgétaires. Ces mesures comprennent une surveillance renforcée des budgets et du taux d'endettement des États membres, combinée à un mécanisme de sanction visant à rééquilibrer les budgets, qui feront désormais l'objet d'un suivi rigoureux par la Commission européenne dans le cadre du semestre européen.

Un fonds de sauvetage européen (*l'European Financial Stability Facility*) a été créé pour aider les États membres confrontés à des déficits budgétaires et des problèmes de financement importants, et il a été décidé le 21 juillet 2011 d'accroître la marge de manœuvre de ce fonds pour lui permettre d'intervenir préventivement, de racheter les obligations d'États membres et de recapitaliser des banques. Ce renforcement de l'EFSF devrait apaiser les marchés financiers.

En outre, la BCE accorde, avec d'autres banques centrales, les lignes de crédit nécessaires aux banques qui éprouvent encore des difficultés à se financer sur le marché. La BCE s'est également engagée à racheter les obligations de pays confrontés à une dette publique et un déficit budgétaire importants pour leur éviter une dégradation de leur notation.

Enfin, *M. Rostowski* a souligné la nécessité de réformes structurelles, incluant notamment des économies et des réductions d'impôts, pour stimuler la croissance économique dans les États membres. Seule la croissance économique permettra en effet de rééquilibrer les finances publiques de ces États.

La seconde partie de la matinée a porté sur le potentiel de croissance de l'Union européenne.

M. Ortowski, conseiller du gouvernement polonais, a indiqué que l'économie chinoise rattrapera l'économie européenne. L'Union européenne a attendu les États-Unis pour sortir de la crise économique mais la politique américaine a échoué, avec pour conséquence une énorme dette publique. Pour l'orateur, l'Union européenne a clairement besoin d'un autre modèle économique, davantage fondé sur l'entrepreneuriat.

Le professeur Rosati juge le modèle social européen trop traditionnel parce que basé sur des impôts trop élevés et sur une trop large couverture sociale. En outre, ce modèle n'est pas en phase avec la mondialisation et les nouvelles tendances technologiques et démographiques.

Pour renforcer la croissance économique au sein de l'Union européenne, l'orateur estime qu'il faut s'atteler 1) à augmenter la productivité en investissant davantage dans la recherche et le développement ainsi que l'enseignement et l'innovation, 2) à accroître le taux d'emploi et 3) à promouvoir l'entrepreneuriat.

La Stratégie de Lisbonne, destinée à faire de l'Union européenne un marché économique compétitif pour 2010, a clairement échoué en raison du manque de soutien et de volonté politique dans les États membres. M. Rosati espère que l'agenda UE 2020 se traduira par un revirement de situation. Pour mener à bien cet agenda 2020, il conviendra de prendre des mesures, c'est-à-dire de finaliser le marché unique, de renforcer la stabilité macroéconomique et d'entreprendre un certain nombre de réformes structurelles, dont celle du secteur financier (notamment les normes de Bâle).

Au cours du débat qui a suivi, Mme *Christianne Vienne* a fait observer que les bénéfices des entreprises ont augmenté de 75% entre 2000 et 2009 et que cette hausse a exclusivement profité aux actionnaires, et non au fisc ni aux travailleurs salariés. Pour Mme Vienne, les entreprises doivent accorder plus d'importance à l'économie réelle qu'à une maximisation pure du profit.

Pour le surplus, l'oratrice a souligné que la Belgique peut présenter de bons résultats économiques par le recours aux indicateurs automatiques, dont l'indexation automatique des salaires, qui a permis de maintenir le pouvoir d'achat de la population belge. La Grèce, en revanche, est confrontée à un sérieux problème de pouvoir d'achat.

L'oratrice a également attiré l'attention sur le rapport entre la dette publique et le déficit budgétaire. Il est en outre important de se pencher sur le mode de financement – interne ou externe – de la dette publique. La dette belge est principalement financée en interne, ce qui se traduit par une situation plus saine que dans le cas d'un financement essentiellement externe.

La stabilité des États membres de l'Union européenne est actuellement déterminée par les spéculateurs. Mme Vienne appelle l'Union européenne à faire front et à lutter contre les spéculateurs qui perturbent les marchés financiers.

La troisième partie de la réunion a été consacrée à la surveillance financière et aux leçons à tirer de la crise financière.

Tom De Geeter
Conseiller adjoint
Le 07/10/2011